

CAHIER DES CHARGES BFC 2026

GENERALITES

Tout club désirant organiser un championnat Régional Bourgogne – Franche-Comté de Tir à l'Arc s'engage à suivre scrupuleusement les règlements généraux d'organisation d'une compétition de tir (cf. manuel des règlements et de l'arbitrage) ainsi que le cahier des charges précisant les spécificités en Bourgogne – Franche-Comté. **Si la compétition n'est pas fermée, les archers BFC sont prioritaires.**

Le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de Tir à l'Arc

- Désigne les organisateurs de ces compétitions en tenant compte des différentes candidatures.
- Fournit les récompenses.
- Fournit l'aide : logiciel IANSEO et matériel relatif à l'enregistrement et l'envoi des résultats pour les BFC Salle et TAEI.
- Nomme un délégué technique pour la gestion informatique sur les championnats Salle et TAEI et prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement si nécessaire.
- Attribue un forfait : BFC Salle 160€, BFC TAEI 80€, BFC TAEN 80€, Manche DRE 60€, BFC Campagne 50€, BFC Nature 50€, BFC 3D 100€, BFC Beursault 25€, BFC Para Salle et Extérieur 20€, BFC Double Mixte Salle 50€. **En cas de non-respect du cahier des charges, cette aide ne sera pas versée.**

Les organisateurs des BFC toutes disciplines rempliront le formulaire pour l'obtention du forfait à renvoyer à la trésorière avec un RIB (formulaire disponible sur le site BFC rubrique documents).

- Etablit la composition de la commission technique selon les besoins (arbitres désignés par le PCRA).
- Prends en charge l'arbitre principal.
- La Commission Sportive établit le mandat et fait parvenir les résultats à la Fédération lors des championnats Salle et TAEI.
- La Commission Sportive adressera aux clubs organisateurs des BFC cibles et parcours un package de logos à faire figurer obligatoirement sur le mandat et demande aux clubs de faire figurer « Championnat Régional BFC » sur les résultats envoyés à la FFTA.
- Les clubs organisateurs des BFC disciplines de parcours, TAEN et BEURSAULT devront faire la demande du nombre de médailles nécessaires suffisamment tôt auprès de Gilles Collin pour leur acheminement.

L'organisateur s'engage à :

- La valorisation de ce championnat auprès de ses partenaires et de la presse locale.
- La fourniture d'un plan détaillé de la situation du lieu de la compétition, ou la remise des coordonnées GPS et la mise en place d'un fléchage.

- Au traçage du terrain en conformité avec le règlement arbitral.
 - La mise en place si possible d'abris pour les archers à préciser sur l'invitation.
 - A l'installation d'une tente 3x3 ou 4x4 pour l'informatique et la gestion des résultats pour les BFC TAEI.
 - La fourniture d'une ramette de papier pour l'édition des feuilles de marque individuelle et équipe et tous les documents durant la compétition pour les BFC Salle et TAEI.
 - L'affichage de la composition du jury d'appel (désigné par l'arbitre responsable).
 - La mise à disposition d'une équipe de terrain minimum 5 personnes pour le changement de blasons et la gestion des finales.
 - La fourniture durant la compétition, d'un repas et de boissons au délégué technique, aux arbitres et aux membres de la commission informatique.
 - La mise à disposition d'un système d'affichage des scores pour les phases finales ainsi que des scoreurs sur le terrain.
 - Les clubs peuvent offrir des récompenses.
 - **Tarif maximum** : Adultes : 15€, Jeunes : 10€ BFC avec finales. 10€ et 8€ BFC sans finales.
- Les clubs organisateurs de BFC avec finales s'engagent à reverser 1€ sur les mises pour la gestion de IANSEO.

SALLE JEUNES et ADULTES PAR CATEGORIES SUR LE WEEK-END COMPLET :

- Minimum 24 cibles.
- Sur sélection
- 1 Tir qualificatif plus des phases finales (les phases finales seront organisées de façon à ce que chaque archer tire au moins un match).
- Salle avec accueil possible de spectateurs.

TIR à l'ARC en EXTERIEUR TAEI Adultes SCRATCH, et TAEI S3 et JEUNES

- Minimum 24 cibles.
- 1 Tir qualificatif plus des phases finales
- Rythme de tir ABC préconisé
- Les phases finales seront organisées de façon à ce que chaque archer tire au moins un match.
- Les archers de la catégorie S3 tirent à 60m, ils peuvent se surclasser s'ils le souhaitent.

TAEN (2x50m) :

- Minimum 24 cibles
- 1 départ début des tirs à 10h30
- Rythme de tir AB/CD (couloir de 4m pour 2 cibles)

BEURSAULT :

- Championnat sur 1 site en septembre sur plusieurs départs.